

RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES

Adoption des états financiers du SEECL pour l'année financière 2015-2016

DATE DE LA RENCONTRE : Vendredi 11 novembre 2016

PERSONNES PRÉSENTES : Daniel Trudel (responsable du comité)
Sophie Roy (membre du comité)
Robin Cormier (exécutif)
Avec l'assistance de Véronique Gagnon (employée permanente)

PÉRIODE COUVERTE PAR LA VÉRIFICATION : 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.

Nous, Sophie Roy et Daniel Trudel, au nom du Comité de surveillance des finances du syndicat, avons rencontré Robin Cormier au bureau du Syndicat du campus de Québec pour analyser le projet des états financiers pour la période se terminant le 30 juin dernier. Ce projet montrait un excédent des revenus sur les dépenses de 25 896 \$ pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2016. À cette même date, l'actif montrait un total de 525 169 \$, un passif égal à 42 561 \$, pour un avoir des membres égal à 582 608 \$.

Aux fins de vérification, nous avons eu accès à toutes les données comptables ainsi qu'à tous les documents pertinents appuyant ces transactions comptables. Nous avons procédé à des analyses comparatives entre les états financiers de l'exercice et de l'année précédente ou entre les résultats réels et budgétés pour ladite période. Aucune analyse n'a cependant été faite en termes de contrôle interne.

RÉSULTATS DE NOTRE VÉRIFICATION

Au terme de la vérification, nous sommes d'avis que les états financiers du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep Limoilou reflètent fidèlement la situation financière de l'organisme au 30 juin 2016.

RECOMMANDATIONS

- Notre seule recommandation concerne l'harmonisation des sous totaux *Comités et Instances*, des postes de charges présentés dans l'état des résultats pour la période du premier juillet 2015 au 30 juin 2016, avec les résultats regroupés par le logiciel Sage, pour le même état des résultats couvrant la même période financière utilisée

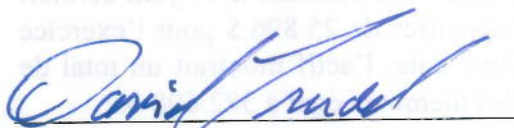
par le SEECL. Le grand total est identique, mais il serait souhaitable que les sous totaux le soient aussi. Cela faciliterait le travail de vérification dans le futur.

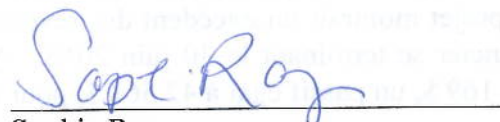
Il est donc recommandé de choisir une présentation adéquate des postes comptables et d'ajuster les états financiers en conséquence. Donc, soit qu'il faudra ajuster les états financiers du rapport annuel 2015-2016 ou la configuration du plan comptable dans le logiciel Sage afin de présenter de façon uniforme les mêmes résultats que ceux indiqués dans les livres comptables du SEECL.

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

Nous avons obtenu rapidement des réponses à toutes nos interrogations. L'information est facilement accessible et les documents comptables et administratifs sont très bien classés. Continuez cet excellent travail.

Le comité recommande l'adoption des *États financiers pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.*


Daniel Trudel


Sophie Roy

Ce 18 novembre 2016